



mgas

MUTUELLE | SANTÉ PRÉVOYANCE SERVICES

**JE CHOISIS LA SÉRÉNITÉ POUR MOI ET
MES PROCHES**

**OPTION QUIÉTUDE OBSÈQUES
FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT**

Le coût moyen des obsèques en France se situe entre 4 500 € et 5 000 € en 2025*. Il varie fortement en fonction des prestations choisies et du lieu de la cérémonie. En adhérant à la garantie Quiétude Obsèques je règle une question importante, sereinement.
*source : UFC Que choisir

À PROPOS DE L'OPTION QUIÉTUDE OBSÈQUES

La MGAS vous propose, pour vous, agent de la fonction publique d'Etat, une solution pour anticiper le financement de vos obsèques. Avec cette garantie optionnelle, vous offrez à vos proches un soutien concret et immédiat : le remboursement total ou partiel des frais d'obsèques qu'ils ont pris en charge. Cette option ne peut être souscrite qu'en complément de l'adhésion à l'offre prévoyance Quiétude.

Les + de l'option :

- Une garantie viagère (qui vous protège tout au long de votre vie),
- Une cotisation fixe pendant toute la durée du contrat, pour un montant égal à 100 % du PMSS (plafond mensuel de la Sécurité sociale),
- Aucune formalité médicale.

Les pièces à fournir en cas de sinistre :

- Un extrait d'acte de décès,
- Tout document en cours de validité justifiant l'identité, la qualité et l'adresse du demandeur,
- La facture intégrale et détaillée des frais d'obsèques,
- Un Relevé d'Identité Bancaire,
- La déclaration de sinistre complétée,
- Toutes autres pièces ou formulaires éventuellement demandés par la Mutuelle.

Mes proches devront-ils faire l'avance de mes frais d'obsèques ?

La garantie Quiétude Obsèques a pour objectif la prise en charge partielle ou totale des frais d'obsèques, afin de libérer vos proches de toute contrainte financière. Pour cela, il leur suffira de transmettre à la MGAS la facture de l'entreprise des pompes funèbres avec les autres pièces du dossier. Le capital sera alors versé directement à la personne ayant réglé la facture des obsèques ou encore à l'entreprise des pompes funèbres.

Peut-on utiliser le capital souscrit pour autre chose que les obsèques ?

Non, votre garantie Quiétude Obsèques a pour objectif de financer exclusivement les obsèques, c'est-à-dire les frais funéraires. Votre capital souscrit est versé dans la limite des frais engagés pour les obsèques à la personne ayant acquitté la facture ou directement à l'entreprise des pompes funèbres.

Le capital versé est-il imposable ?

Non, le capital versé servant au règlement des obsèques n'entre pas dans la succession et n'est pas imposable.



LA COTISATION

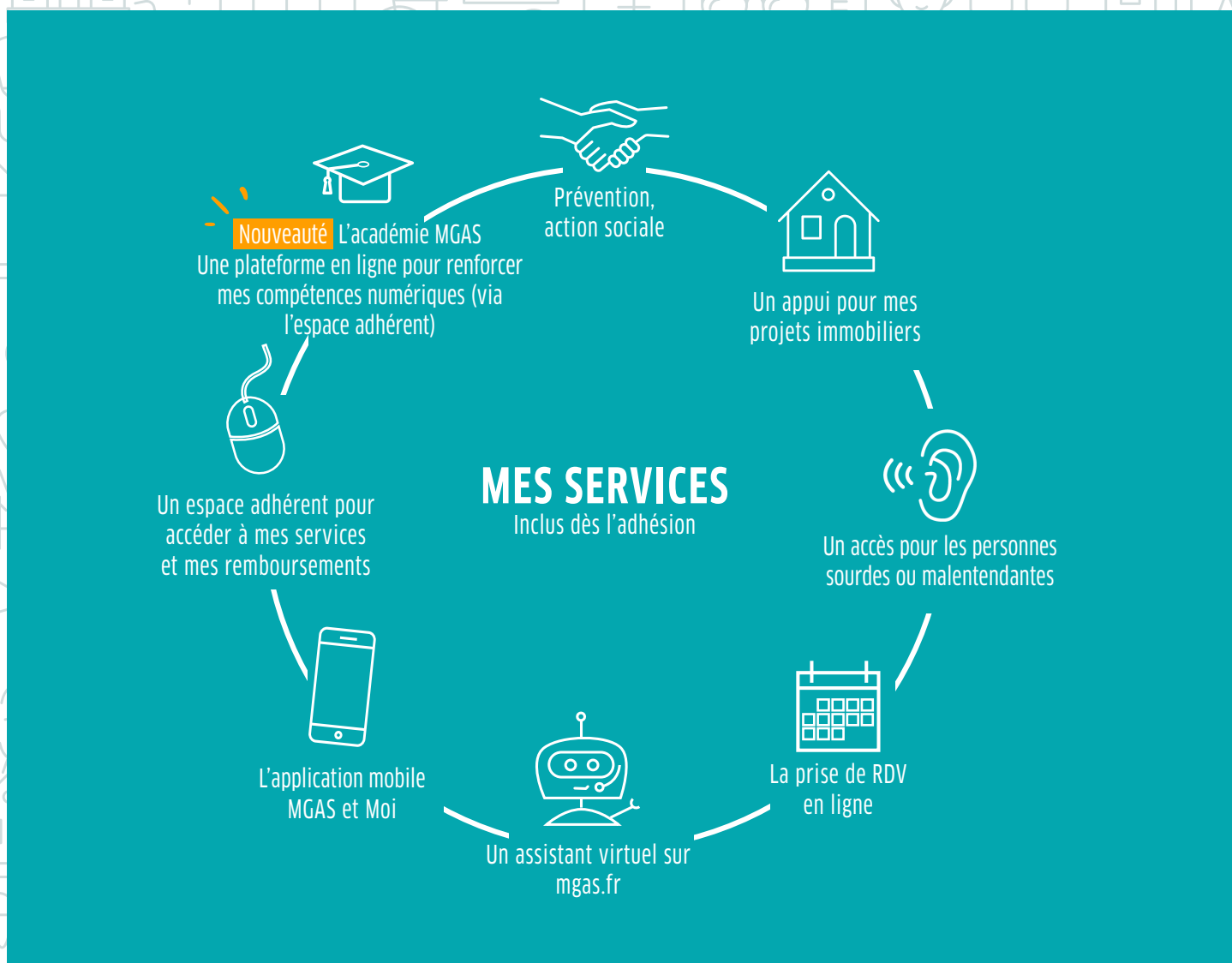
Le montant de la cotisation dépend de votre âge à la date de la demande d'adhésion ainsi que du montant du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS) au mois de janvier de chaque année. Autrement dit, le tarif est fixe. Plus vous adhérez jeune, plus il est avantageux.

Âge à la souscription	% du PMSS
De 0 à 26 ans	0,01 %
De 27 à 34 ans	0,01 %
De 35 à 49 ans	0,03 %
50 ans et plus	0,08 %

Illustration de cotisation :

Avec un PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale) 2026 de 4 005 €, la cotisation de Pierre, 40 ans, agent de la fonction publique d'État, s'élève à 1,20 €, calculée sur la base de 0,03 % du PMSS.





C'est décidé, j'adhère à la MGAS !

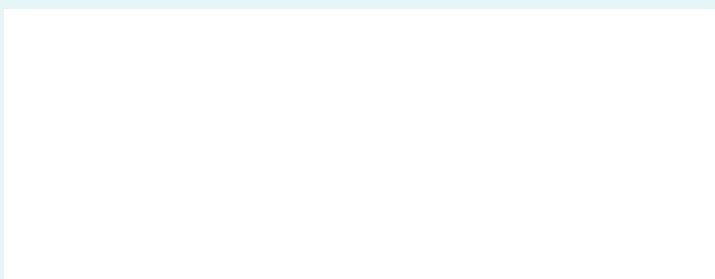
Je contacte la MGAS

☎ **01 44 10 55 55** du lundi au vendredi de 8h30-17h30 (appel non surtaxé)
 📧 **contact@mgas.fr**

Je me connecte sur le site mgas.fr ➡

• pour découvrir les détails de l'offre

Je contacte mon conseiller :



MGAS Service Relation Adhérents TSA 30129 - 37 206 Tours Cedex
 E-mail : relation.adherents@mgas.fr

Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Enregistrée au répertoire SIREN sous le n°784 301 475. Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15.

MGAS Protection Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15.

La protection des **Données Personnelles** collectées et traitées constitue un enjeu majeur pour la MGAS conformément à la réglementation. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre charte « vie-privée » disponible en suivant le lien : <https://mgas.fr/charte-vie-privée>.

Je retrouve la MGAS sur

